Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501554-20251217-73_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 73/25

Le mercredi 17 décembre 2025 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, maire.
Date de la convocation : 9 décembre 2025
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15
Présents : M. Patrick BERTIN, Maire, Mme Marie-Annick CLOLUS, M. Claude ROBIN, Mme Sylvie MONNIER, Adjoints. M. Alain MOREL, M. Jean-René ROCHER, M. Jean-François COUROUSSE, M. Yves PAPAIL, Mme Sabrina LEON-HUGUET, M. Jean-François CLAIRON, Mme Martine JUSTAL, Mme Christelle LECOQ
Pouvoir : Karine CHAZOULE à Sylvie MONNIER, Mme Noromalala DAVID-RAJAONARIVO à Marie-Annick CLOLUS, Ronan COUDRAIS à Yves PAPAIL
Secrétaire de séance : Sylvie MONNIER

****

OBJET : TRAVAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Monsieur Patrick Bertin, Maire, rappelle que le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est partagé, proportionnellement au nombre de contraventions à la police de la circulation dressées sur le territoire respectif des communes de moins de 10 000 habitants durant l'année 2025.

Les opérations sont aidées à hauteur du montant hors taxe des travaux, modulé du dernier taux de voirie connu.

Afin d'améliorer la sécurité il est proposé au conseil municipal de prévoir des aménagements de sécurisation du centre bourg, ainsi que de la rue de Chateaubriant.

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** les travaux de sécurisation proposé
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à solliciter les amendes de police pour l'année 2025

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrick BERTIN

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 23 décembre 2025
- De l'affichage le : 23 décembre 2025